

Liste des départements rattachés au centre d'examen des épreuves écrites d'admissibilité sous la responsabilité du préfet de police de Paris :

Aisne (02), Ardennes (08), Aube (10), Calvados (14), Côtes-D'armor (22), Eure (27), Eure-et-Loir (28), Finistère (29), Ille-et-Vilaine (35), Indre-et-Loire (37), Loir-et-Cher (41), Loire-Atlantique (44), Loiret (45), Maine-et-Loire (49), Manche (50), Marne (51), Haute-Marne (52), Mayenne (53), Meurthe-et-Moselle (54), Meuse (55), Morbihan (56), Moselle (57), Nord (59), Oise (60), Orne (61), Pas-de-Calais (62), Bas-Rhin (67), Haut-Rhin (68), Sarthe (72), Paris (75), Seine-Maritime (76), Seine-et-Marne (77), Yvelines (78), Somme (80), Vosges (88), Yonne (89), Essonne (91), Hauts-de-Seine (92), Seine-Saint-Denis (93), Val-de-Marne (94), Val-d'Oise (95).

Les dossiers doivent être transmis uniquement par voie postale, de préférence en envoi sécurisé, à l'adresse suivante :

PREFECTURE DE PARIS

Préfecture de Police de Paris
Bureau du permis de conduire
Pôle auto-école
9 Bd du Palais
75004 PARIS

Liste des départements rattachés au centre d'examen des épreuves écrites d'admissibilité sous la responsabilité du préfet de la région Nouvelle-Aquitaine, préfet de la zone de défense et de sécurité sud ouest, préfet de la Gironde :

Ariège (09), Aude (11), Aveyron (12), Charente (16), Charente-Maritime (17), Corrèze (19), Creuse (23), Dordogne (24), Haute-Garonne (31), Gers (32), Gironde (33), Indre (36), Landes (40), Lot (46), Lot-et-Garonne (47), Pyrénées-Atlantiques (64), Hautes-Pyrénées (65), Pyrénées-Orientales (66), Deux-Sèvres (79), Tarn (81), Tarn-et-Garonne (82), Vendée (85), Vienne (86), Haute-Vienne (87).

Les dossiers doivent être déposés ou transmis par voie postale, de préférence en envoi sécurisé, à l'adresse suivante :

DDTM DE LA GIRONDE

Service urbanisme, aménagement transport
Cellule Éducation Routière,
1er étage tour B,
Cité administrative,
2 rue Jules Ferry,
33090 BORDEAUX cedex

Liste des départements rattachés au centre d'examen des épreuves écrites d'admissibilité sous la responsabilité du préfet de la région Auvergne-Rhône-Alpes, préfet de la zone de défense et de sécurité sud-est, préfet du Rhône :

Ain (01), Allier (03), Alpes-de-Haute-Provence (04), Hautes-Alpes (05), Alpes-Maritimes (06), Ardèche (07), Bouches-du-Rhône (13), Cantal (15), Cher (18), Corse-du-Sud (2A), Haute-Corse (2B), Côte-d'Or (21), Doubs (25), Drôme (26), Gard (30), Hérault (34), Isère (38), Jura (39), Loire (42), Haute-Loire (43), Lozère (48), Nièvre (58), Puy-de-Dôme (63), Rhône (69), Haute-Saône (70), Saône-et-Loire (71), Savoie (73), Haute-Savoie (74), Var (83), Vaucluse (84), Territoire-de-Belfort (90).

Les dossiers doivent être déposés ou transmis par voie postale, de préférence en envoi sécurisé, à l'adresse suivante :

Préfecture du RHONE (69)

Direction de la Sécurité et de la Protection Civile (DSPC)
Réglementation générale
BEPECASER
106 rue Pierre Corneille
69419 LYON CEDEX 03

Liste des départements rattachés au centre d'examen des épreuves écrites d'admissibilité sous la responsabilité du préfet de la région de La Réunion, préfet de La Réunion, préfet de la zone de défense du sud de l'océan Indien et délégué du gouvernement pour l'action de l'Etat en mer :

La Réunion (974), Mayotte (976).

Les dossiers doivent être déposés ou transmis par voie postale, de préférence en envoi sécurisé, à l'adresse suivante :

DEAL de la REUNION (974)

Cellule éducation routière
2, rue Juliette Dodu
97706 SAINT DENIS messag cedex 09

Liste des départements rattachés au centre d'examen des épreuves écrites d'admissibilité sous la responsabilité du préfet de la région Guadeloupe, préfet de la Guadeloupe, représentant de l'État dans les collectivités de Saint-Barthélemy et de Saint-Martin :

Guadeloupe (971), Saint-Barthélemy (977), Saint-Martin (978).

Les dossiers doivent être déposés ou transmis par voie postale, de préférence en envoi sécurisé, à l'adresse suivante :

DEAL de GUADELOUPE (971)

Pôle Education routière
Zone d'activités de Dothemare II
Accueil bâtiment G « KANN'OPE »
97 139 LES ABYMES

Liste des départements rattachés au centre d'examen des épreuves écrites d'admissibilité sous la responsabilité du préfet de la région Martinique, préfet de la Martinique :

Martinique (972).

Les dossiers doivent être déposés ou transmis par voie postale, de préférence en envoi sécurisé, à l'adresse suivante :

Préfecture de Martinique (972)

Bureau de la Circulation des Transports
Rue Victor Sévère
97262 FORT-DE-FRANCE

Liste des départements rattachés au centre d'examen des épreuves écrites d'admissibilité sous la responsabilité du préfet de la région Guyane, préfet de la Guyane :

Guyane (973).

Les dossiers doivent être déposés ou transmis par voie postale, de préférence en envoi sécurisé, à l'adresse suivante :

Préfecture de la Guyane (973)

Bureau de la sécurité routière
Rue Fiedmond
BP 7008
97 307 CAYENNE Cedex